



14ème législature

Question N° : 99532	De M. Frédéric Lefebvre (Les Républicains - Français établis hors de France)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires étrangères		Ministère attributaire > Affaires étrangères
Rubrique > Français de l'étranger	Tête d'analyse > revendications	Analyse > consultation numérique participative.
Question publiée au JO le : 04/10/2016 Réponse publiée au JO le : 02/05/2017 page : 3153 Date de changement d'attribution : 07/12/2016		

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les attentes des Français établis hors de France. M. le député a organisé une grande consultation numérique participative des Français d'Amérique du nord sur leurs attentes en tant qu'expatriés. Nos compatriotes expatriés souhaitent faire émerger une « French Tech Overseas ». La « French Tech » est un label de valorisation du talent entrepreneurial technologique qui émerge en France. La « French Tech » commence à se déployer à l'étranger par le biais de « French Tech Hubs » dans quelques métropoles (New York, Tokyo, etc.) animant les entreprises technologiques françaises qui se sont internationalisées. L'idée d'une « French Tech Overseas » consiste à reconnaître le potentiel inverse des startups étrangères créées par des Français établis hors de France. Cette initiative permettrait de reconnaître le potentiel de l'écosystème des start-ups étrangères « Made by the French » (« fédérer, accélérer et faire rayonner » le savoir-faire français entrepreneurial hors de France) et de susciter des liens et collaborations avec la French Tech hexagonale. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite favorable à cette suggestion.

Texte de la réponse

Les "French Tech Hubs" désignent des communautés d'entrepreneurs français installés à l'étranger, en particulier dirigeants de startups. Ceux-ci ont une double vocation : un premier objectif d'attractivité qui est de faire rayonner la "French Tech" et plus généralement l'écosystème français de l'innovation à travers l'organisation d'événements dédiés (ex. French Touch Conference de NYC) et un second objectif de soutien à l'expert en servant de guichet unique pour faciliter l'installation d'entrepreneurs français dans les écosystèmes étrangers sur un modèle de "pair à pair" (des sites internet dédiés ont été mis en ligne à cet effet). Le réseau des "French Tech Hubs" (22 labellisations ont été accordées à ce jour) a vocation à être mobilisé pour répondre au problème soulevé dans le cadre de la consultation menée auprès des Français expatriés dans la zone Amérique du Nord.